



## Conseil d'administration du 8 juin 2021

Délibération n° 2021/44

**Objet : Approbation de la convention d'action foncière avec la ville des Sables-d'Olonne et Les Sables-d'Olonne Agglomération**

Vu le décret n°2014-1729 du 29 décembre 2014 modifiant le décret n°2010-53 du 18 mai 2010 portant création de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée, et particulièrement son article 2 et 9-6°,

Vu le projet d'orientations du Programme Pluriannuel d'Intervention 2020-2024 approuvé par délibération n° 2019/61 du 27 novembre 2019 du Conseil d'Administration de l'EPF de la Vendée,

Sur proposition du Directeur Général,

Le Conseil d'Administration :

- Approuve la convention d'action foncière entre la ville des Sables-d'Olonne, Les Sables-d'Olonne Agglomération et l'EPF de la Vendée visant à favoriser la réalisation d'un programme mixte de logements,
- Mandate le Directeur Général pour procéder en tant que de besoin à la mise au point technique de cette nouvelle convention.

Le Président du Conseil d'Administration

Reçu en préfecture le

*Valentin JOSSE*  
Valentin JOSSE

Signe par Valentin JOSSE  
✓ Signe et certifie par [yousign](#)

**Préfecture de la Vendée**  
DRCTAJ

**- 9 JUIN 2021**

**COURRIER ARRIVÉ**